

de la question de savoir pourquoi les délégués luxembourgeois ne sont pas allés voir le banquier Bleichroeder, dès leur arrivée. Et Linden se demande si l'invitation de rendre visite à Bleichroeder leur a été faite ou non. «Dans l'affirmative mes renseignements (sur l'accord donné à la combinaison Bleichroeder) étaient exacts, et dans la négative, M. Bleichroeder aura pris ses désirs pour des réalités.»

Servais insistant sur le fait que J. B. Nothomb «fit deux fois connaître aux délégués le désir de Bleichroeder de les voir, sans être écouté», on comprend que dans sa justification de la révocation de Jurion, non seulement il accabla ce dernier des plus graves reproches et de suspicions, mais en arriva même à écrire: «Je connais même des pièces qui mettent sur la voie; quel que soit le mobile, il est détestable.»<sup>23)</sup>

Le 15 avril la délégation, sur sa demande, fut reçue par le prince de Bismarck pour lui exposer la situation du moment et pour le prier — étant donné l'acceptation par le Gouvernement luxembourgeois du principe de la Commission de Strasbourg — de faire insérer dans la convention «de bonnes conditions, équitables, même généreuses.»

En annexant à son rapport à Servais du 16 avril le résumé des réponses de Bismarck, G. Ulveling ajoute: «La lecture vous fera partager les pénibles impressions que nous avons ressenties et les difficultés de la situation.»

En effet, choqué par les sympathies que le peuple luxembourgeois (qu'il considère comme un peuple allemand) éprouvait pour la France et surtout par l'attitude actuelle anti-allemande de la presse du Grand-Duché, Bismarck dit textuellement à la délégation: «Sie nehmen unser Wohlwollen in Anspruch... Aber wir haben keine besondere Veranlassung, günstige Bedingungen gegenüber denjenigen an den Tag zu legen und zu betätigen, welche uns nur feindselige Stimmungen entgegentragen.»<sup>24)</sup>

Trois jours après la remise d'un nouveau projet par le chancelier du Reich — le 1. 5. 1872 — survint le décès de la princesse Amélie qui fournissait à Servais le prétexte pour rappeler Jurion et Ulveling.

Le Roi Grand-Duc, venu auprès de son frère au Grand-Duché, accorda au Ministre d'Etat une audience de trois heures pendant laquelle on parla «presque exclusivement» de la question ferroviaire.

De retour des Pays-Bas où il avait assisté à l'inhumation de la princesse, Servais poursuivit les négociations d'abord par écrit. En cédant pas à pas, il en vint — d'accord avec le Prince-Lieutenant — à proposer «au gouvernement allemand l'acceptation pure et simple de toutes les conventions intervenues entre le gouvernement luxembourgeois et les compagnies de l'Est et du Guillaume-Luxembourg», avec toutes les garanties nécessaires et conformément à la dépêche Delbrück du 19 février. Mais la demande de Servais ne fut même pas accueillie.<sup>25)</sup>